

# Secourisme en milieu de travail

Par Marc Tison

LA FAMEUSE BOÎTE  
BLANCHE PASSE SOUVENT  
INAPERÇUE. TANT MIEUX !  
C'EST SANS DOUTE QU'ON  
EN A RAREMENT BESOIN.  
L'IMPORTANT EST QU'ELLE SOIT LÀ.  
ÉT SURTOUT QUE QUELQU'UN  
SACHE S'EN SERVIR.

**PLUS DE 60 000 SECOURISTES** en milieu de travail sont formés au Québec, bon an mal an. Pour y parvenir, de 1000 à 1500 formateurs leur donnent un cours de 16 heures. Ces derniers travaillent pour 32 organismes spécialisés dans la formation en secourisme. Et ces organismes sont tous agréés par la CSST, qui coordonne le programme, supervise la production du matériel didactique et en fait la promotion. Il s'agit probablement du programme le plus universellement apprécié de la CSST, celui qui touche le plus de gens. Et ça dure depuis 20 ans.

Quand on lui a confié la tâche de le mettre sur pied, au début des années 80, Lorraine Harvey, actuellement conseillère à la Direction des relations avec les partenaires, a eu le sentiment d'être un peu à l'écart du bouillonnement d'énergie et d'enthousiasme qui avait suivi la création de la CSST. « J'avais l'impression de ne pas faire de prévention, au contraire, je m'occupais de ramasser les blessés », narre-t-elle. Pourtant, cette diplômée en pédagogie allait rapidement se passionner pour sa mission. « L'expression *Secourisme en milieu de travail*, c'est ma contribution », note-t-elle sobrement.

## PREMIERS PAS DES PREMIERS SECOURS AU TRAVAIL

En 1979, l'entrée en vigueur de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* a entraîné dans son sillage la refonte de plusieurs règlements, dont celui portant sur les premiers secours. Jusqu'alors, le règlement exigeait la présence de secouristes ou d'infirmières dans les grands chantiers et les camps forestiers, sans définir leur nombre. Le nouveau règlement allait corriger ces lacunes et fixer un rapport précis de secouristes en fonction du nombre de travailleurs (voir encadré). La notion nébuleuse de premiers soins a aussi été clarifiée. Dorénavant, on parlerait de premiers secours pour désigner les interventions des secouristes afin de sauver la vie d'une victime d'accident, empêcher l'aggravation de ses blessures et soulager ses douleurs. Les premiers soins, pour leur part, feraient désormais référence à ceux administrés par le personnel spécialisé, tels les médecins et les infirmières.

À cette époque, la formation des secouristes était traditionnellement la responsabilité de l'Ambulance Saint-Jean, dont la longue expérience en la matière était reconnue. Mais la logique voulait que cette formation soit désormais confiée à un plus grand nombre d'organismes disséminés sur tout le territoire. Quelle formation allaient-ils donner? Le cours de huit heures de l'Ambulance lui appartenait en propre et contenait des notions rarement utiles en milieu de travail, comme les quasi-noyades. Bref, raconte M<sup>me</sup> Harvey, « il fallait créer notre propre matériel ».

Tout était à faire : définir un contenu, fixer la durée de la formation, concevoir le matériel didactique. Il est vite devenu évident qu'il fallait ajouter des notions de réanimation cardiorespiratoire (RCR). « C'était difficile, car en introduisant la RCR, on ajoutait un minimum de quatre heures à la formation. On franchissait la frontière de la journée. » Mais le pas était inévitable. Il fut fait avec le soutien de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

C'est à Lorraine Harvey qu'on a confié la tâche de la conception et de la rédaction du tout premier manuel *Secourisme en milieu de travail*. « Jamais je n'aurais pu le faire seule. J'ai heureusement été aidée par des infirmières du réseau, des femmes extraordinaires. Diane Bernier, une infirmière de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, a été



Photo : Pierre Charbonneau

**Au début des années 80, la CSST confiait à Lorraine Harvey la tâche de mettre le programme sur pied. Vingt ans plus tard, cette conseillère a toutes les raisons du monde d'être fière du parcours accompli. Elle récolte ce qu'elle a semé...**

ma ressource principale pour le contenu. C'est avec elle que j'ai mis au point chaque technique, que je faisais ensuite valider dans le réseau. » Le Dr Albert Charbonneau a, pour sa part, joué le rôle de médecin valideur officiel.

La rédaction du premier jet du manuel a nécessité neuf mois de gestation, suivis de neuf autres mois de consultation avec des spécialistes. Il

## Le règlement

Le *Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins*, entré en vigueur le 22 septembre 1984, oblige les employeurs à assurer la présence dans leur établissement ou sur leur chantier d'un nombre minimal de secouristes pour chaque période de travail. Une équipe de 50 travailleurs ou moins doit compter un secouriste. Celle de 51 à 150 travailleurs, deux secouristes. Au-dessus de 150 travailleurs, il faut ajouter un secouriste par groupe supplémentaire de 100 travailleurs. Les rapports sont plus élevés pour la sylviculture. Le programme subventionne la formation d'un maximum de 5 % du nombre total de travailleurs d'un établissement, sauf dans les secteurs où les conditions de travail sont plus dangereuses, comme les mines, la forêt et la sylviculture (20 % des travailleurs) ou la construction (10 %). Mais de nombreuses entreprises, conscientes de l'importance du secourisme, ont elles-mêmes payé la formation de secouristes supplémentaires.

Pour obtenir son certificat — une carte verte numérotée qu'il peut glisser dans son portefeuille —, le candidat secouriste doit maîtriser diverses techniques de base : réanimation cardiorespiratoire, contrôle des hémorragies, stabilisation ou immobilisation des fractures, etc. Le certificat a une validité de trois ans, au terme desquels le secouriste doit suivre à nouveau le cours et réussir l'examen. Bien formés et bien outillés, les secouristes sont une nécessité et une richesse pour toutes les entreprises du Québec.

fallait encore y ajouter les illustrations. À l'intention des formateurs, Lorraine Harvey a aussi rédigé le *Guide de formation à l'usage des moniteurs et monitrices*, un épais cahier de 14 unités d'apprentissage, plus les annexes et les examens.

Pour compléter le matériel de formation, onze diaporamas d'un total de 141 minutes ont également été produits. Le *Guide de formation* a été évalué et testé en collaboration avec l'Ambulance Saint-Jean. Le programme en son entier a ensuite été implanté. « Il fallait être présent, répondre aux questions, être en interaction pour faire des ajustements, mais finalement le programme, très attendu, a bien démarré. »

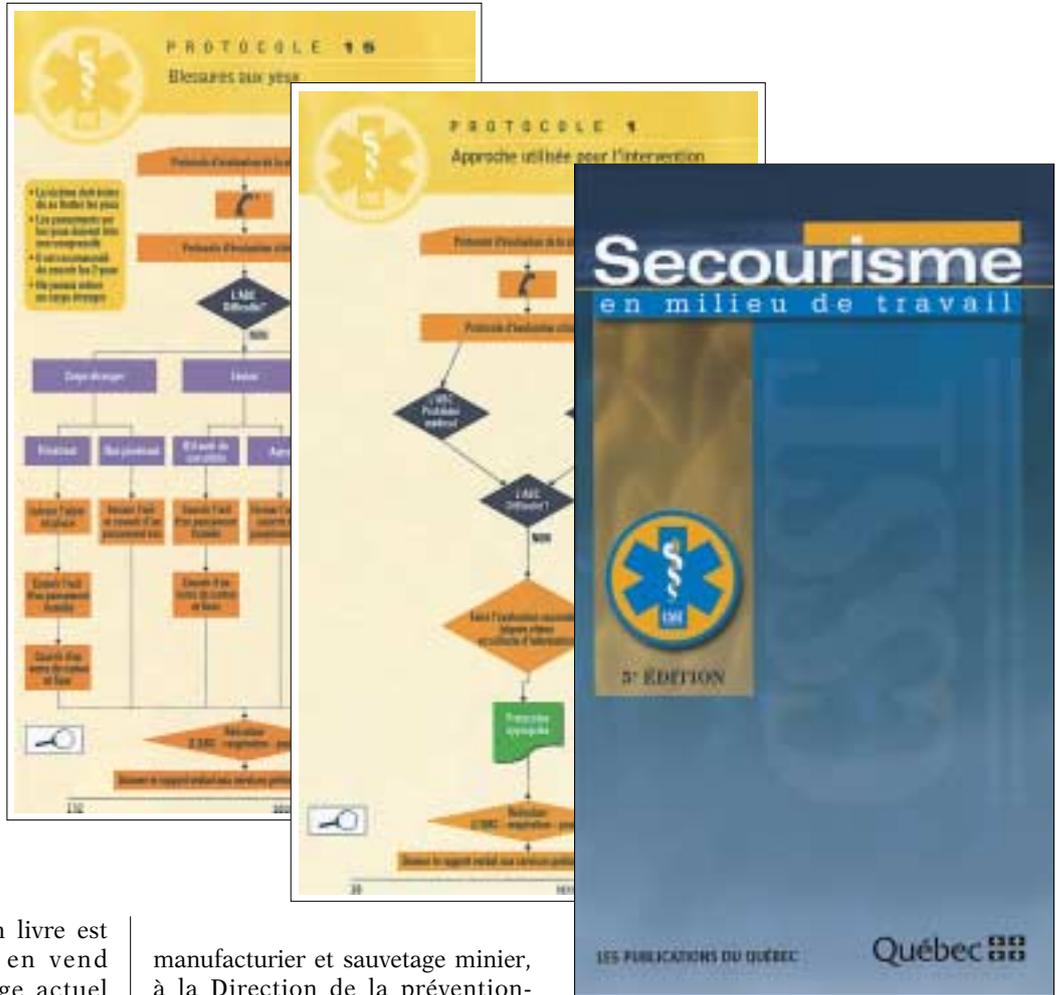
**UN BEST-SELLER**

Au Québec, on estime qu'un livre est un best-seller quand on en vend 3 000 exemplaires. Le tirage actuel de la version française du manuel dépasse les 100 000 exemplaires. Celui de la version anglaise est de 14 000. Les Publications du Québec s'occupent de l'édition et de la distribution. À la suite du travail de pionnier de M<sup>me</sup> Harvey, le manuel a constamment évolué. La première version, parue en 1985, contenait 208 pages. Près de vingt ans plus tard, la cinquième édition en compte plus de 290. Si l'information de base demeure sensiblement la même, des ajouts et des précisions y ont été apportés, au fil des ans. Ainsi, on y trouve maintenant 21 protocoles d'intervention. Ces tableaux, agréablement colorés, résumant de façon schématique les observations à faire, les décisions à prendre et les gestes à accomplir dans les principaux cas : arrêt cardiorespiratoire, hypothermie, blessure aux yeux, hémorragie... Chacun de ces protocoles est repris dans un petit guide de poche facile à consulter.

À la CSST, la gestion du programme — premiers secours, premiers soins, protocoles d'intervention — est sous la responsabilité de Gordon Perreault, chef de service, secteurs primaire et

manufacturier et sauvetage minier, à la Direction de la prévention-inspection. Son contenu technique est supervisé par Jules Turcot, conseiller et chargé de projet. Doris Racine, conseillère et chargée de projet, s'occupe de la gestion administrative et de la mise en application du programme, de même que du suivi auprès des régions et des fournisseurs. Un comité de spécialistes se réunit au besoin et donne son avis sur le contenu du manuel et les modifications à apporter. Mais la CSST conserve la responsabilité des choix. « Des détails peuvent y être ajoutés sans en faire une mise à jour globale, précise M. Turcot. On attend des changements fondamentaux avant de lancer une nouvelle édition. »

Les risques biologiques ont constitué l'un de ces changements majeurs, insoupçonné en 1984. Le danger de contracter le VIH ou l'hépatite impose des précautions nouvelles. On recommande donc fortement que les trousse de premiers secours soient pourvues de gants jetables et d'un masque muni d'une soupape unidirectionnelle. « Plutôt que de se cacher les problèmes, on y fait face avec des solutions pratiques », fait valoir Jules Turcot.



Au départ, le secourisme en milieu de travail ne tenait pas compte des secouristes d'activité. « Après 20 ans d'application, on se spécialise, commente le conseiller. En forêt, par exemple, on approfondit les techniques de déplacement du blessé. » Ce domaine a connu une révolution : l'ajout de doses d'adrénaline pour maîtriser les chocs anaphylactiques — réactions allergiques générales graves aux piqûres d'insectes. Il a fallu obtenir l'aval du Collège des médecins pour autoriser les secouristes en forêt à faire ce geste. Il faut se rappeler qu'à cette époque, même les ambulanciers n'étaient pas autorisés à injecter l'adrénaline. Un long débat, qui a déjà porté fruit. En août 2001 et 2002, deux travailleurs forestiers ont eu une réaction allergique générale grave à la suite d'une piqûre d'abeille et ont été sauvés grâce à l'injection d'adrénaline<sup>1</sup>. « On a pris la bonne décision et on peut dire qu'on a été précurseur », constate Jules Turcot.

1. « L'aiguillon de la prévention », printemps 2004.



Jérôme s'est effondré en sortant de l'ascenseur. Le secouriste demande à la téléphoniste d'appeler le 911. Ensuite, il évalue l'état de conscience de la victime, ouvre ses voies respiratoires, vérifie sa respiration, son pouls et commence la respiration artificielle en attendant l'arrivée des ambulanciers. Scènes extraites de la vidéo de formation.

D'autres domaines présentent des conditions de travail particulières. Ainsi, dans le secteur de l'environnement, les buses de nettoyage à haute pression peuvent provoquer des blessures internes difficiles à diagnostiquer. Les travailleurs porteront donc éventuellement sur eux, en permanence, une carte qui renseignera le personnel médical sur ce type de blessures. La CSST prépare

aussi une formation spécifique pour le secourisme en mer, « afin de s'arrimer aux exigences fédérales », explique Jules Turcot dans une élégante métaphore maritime.

Les diaporamas des temps héroïques ont de leur côté fait place à des vidéos, que les formateurs doivent obligatoirement utiliser dans leurs cours. Une nouvelle série devrait d'ailleurs être réalisée sous peu.

## UNE ORGANISATION DE PREMIER PLAN

Dans un atelier d'usinage d'Amos, en Abitibi, un mécanicien s'entaille profondément l'avant-bras. La prompt intervention du secouriste enrayer l'hémorragie. Le même geste aurait pu être fait à Baie-Comeau, Gaspé, Montréal. Cette uniformité dans la compétence s'appuie sur une organisation solidement structurée. Dans l'ensemble du Québec, 32 organismes — les fournisseurs — donnent la formation en secourisme aux travailleurs délégués par leurs employeurs. Ces fournisseurs sont répartis en fonction de la densité de la population. La région de Montréal en regroupe 11, et celle de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, deux — le minimum pour chaque région. « Il faut une saine compétition, une émulation, fait valoir Doris Racine. Il est essentiel qu'il y ait un nombre suffisant

d'organismes pour desservir la population. »

Les fournisseurs agréés par la CSST doivent eux-mêmes entreprendre les démarches pour inviter les employeurs à faire appel à leurs services. Les entreprises ne devraient pas être trop difficiles à convaincre, car la formation ne leur coûte rien. Elle est payée par la CSST, qui remet aux fournisseurs une somme de 84\$ par secouriste formé. Les entreprises doivent tout de même libérer les travailleurs désignés. Dans le but de favoriser l'adhésion des PME à la formation, la CSST a prévu un incitatif. Ainsi, lorsque 70% des participants proviennent des petites entreprises, une allocation est consentie aux fournisseurs.

Le *Cahier des charges* est la pierre angulaire de l'organisation. Toute une brique, en effet, que cet imposant boîtier bleu de 10 cm d'épaisseur. Il contient trois volumineux documents : le Guide pédagogique des formateurs, le Protocole d'intervention auprès des entreprises, et le Cahier des charges proprement dit. « Ce dernier définit les modalités administratives », explique Gordon Perreault. « Il s'agit, en fait, d'un contrat avec nos fournisseurs. Quand nous lançons un appel d'offres pour établir un fichier des fournisseurs dans chacune des régions, c'est à partir de ce cahier que les entreprises présentent leurs soumissions. »



Photo : Louise Bilodeau

De gauche à droite, Gordon Perreault, Jules Turcot et Doris Racine, tous trois de la Direction de la prévention-inspection.



Photo: Manchon / Getty Images

**Soudain, en tournant le coin d'un corridor, vous apercevez un de vos collègues par terre. Frappé par un objet, malaise cardiaque, accident cérébro-vasculaire ? Sauriez-vous quoi faire, en pareille circonstance ?**

Le *Cahier des charges* est habituellement révisé tous les trois ans, mais cette période peut se prolonger de deux ans. La version actuelle est valide jusqu'en décembre 2004. « La tarification est recommandée par Mario Lachance, comptable spécialiste en prix de revient, précise M<sup>me</sup> Racine. Une avocate, Kim Legault, valide le contenu du *Cahier des charges* sur le plan juridique. L'appel d'offres est supervisé par le Service de la gestion contractuelle et de l'approvisionnement à la CSST, afin qu'il se déroule dans la transparence et le respect des grilles d'évaluation. » Le contrat de trois ans des fournisseurs correspond à la période de validité du *Cahier des charges*. Ils doivent se plier aux critères très précis du cahier sous peine de sanction ou même de radiation. « C'est un travail d'équipe, insiste M<sup>me</sup> Racine. Seule à Québec, avec Micheline Moreau, agente de secrétariat, je ne peux pas vérifier si les régions sont bien desservies par les fournisseurs, et s'ils le font selon les normes du *Cahier des charges*. J'ai donc besoin d'une équipe de collaborateurs, les responsables régionaux, qui seront mes yeux et mes oreilles. »

Les futurs formateurs doivent eux-mêmes passer par un processus de formation. Ils doivent au préalable détenir la carte de réanimation cardiorespiratoire

de la Fondation des maladies du cœur du Québec. Ils devront également présenter une lettre de parrainage d'un organisme de formation, « ce qui nous permet de sélectionner les personnes qui ont la qualification professionnelle et les compétences nécessaires », précise Doris Racine. Enfin, il leur faudra

réussir un examen préparé et corrigé par le cégep de Sainte-Foy selon les critères de la CSST. Les nouveaux formateurs ont ensuite un an pour obtenir l'agrément PHTLS (Prehospital Trauma Life Support<sup>2</sup>), « de façon à ce qu'il y ait une continuité de soin avec le personnel préhospitalier d'urgence », souligne M<sup>me</sup> Racine.

## L'INSPECTEUR

Respecter à la lettre le règlement sur les premiers secours ne veut pas dire qu'on en respecte l'esprit : « J'ai vu des cas où il y avait bien une ambulance sur le chantier, mais elle ne démarrait pas! », raconte Robin Michaud, inspecteur à la Direction régionale de la Côte-Nord de la CSST. C'est pour éviter de tels accrocs que les inspecteurs tiennent, eux aussi, un rôle sur la grande scène du secourisme en milieu de travail. Ils profitent de leurs visites pour vérifier si les éléments de secourisme prescrits sont bien en place. Sur la Côte-Nord, où la forêt emploie une proportion non négligeable de la population, les conditions de travail difficiles imposent des mesures particulières. « Au printemps, nous appelons les entrepreneurs, puis nous organisons une rencontre en collaboration avec le CLSC, relate Robin Michaud. Nous leur expliquons comment nous agissons sur le terrain et ce que nous attendons d'eux au cours de l'année. »

2. Formation qui a pour but d'accroître les connaissances et compétences techniques nécessaires à la prise en charge d'un patient traumatisé en milieu préhospitalier.



Photo: LeggettWood

**Chez LeggettWood, cinq secouristes font des simulations, tous les mois, histoire de ne pas oublier les protocoles et d'être prêts à intervenir si jamais un accident survenait.**



**Une explosion se produit, là où vous travaillez. Sauriez-vous comment venir en aide aux victimes ? Scènes extraites de la vidéo de formation.**

La suite des interventions se passe sur le terrain. « Y a-t-il des secouristes en nombre suffisants pour respecter le taux de un pour cinq travailleurs ? Leurs noms sont-ils bien affichés et connus de leurs collègues ? Y a-t-il un préposé aux véhicules d'urgence si nécessaire ? L'ambulance est-elle en état de marche, branchée en hiver et prête à démarrer ? », énumère l'inspecteur. En forêt, les travailleurs s'activent habituellement par deux pour se porter mutuellement secours. Nécessité faisant loi, ils ont d'ailleurs leurs propres trucs. Ainsi, ils conservent à l'intérieur de leur casque des pansements compressifs en cas de coupure grave. Robin Michaud et ses collègues s'assurent également que l'entreprise respecte le protocole d'évacuation et de transport des blessés en forêt. « Nous demandons qu'elle ait conclu une entente pour les services d'ambulances ou d'hélicoptères avant le début des travaux. En cas de problèmes, on évite ainsi les pertes de temps. » Le protocole est affiché dans le campement et les contremaîtres emportent avec eux

de petites cartes qui résument l'information essentielle.

Sur la Côte-Nord, on a fait l'essai d'une formation approfondie de 35 heures, grandement appréciée par les 16 personnes qui l'ont suivie. « Nous aimerions qu'à long terme, les secouristes puissent en faire davantage, avec un entraînement spécial en forêt », indique M. Michaud. Il entrevoit même la possibilité d'organiser des olympiades de secourisme en forêt. Car les mordus des premiers secours ne manquent pas. À Roberval, un pompier volontaire et un patrouilleur de ski bénévole, tous deux secouristes, ont convaincu leur employeur de créer une brigade de premiers répondants — des supersecouristes formés pour immobiliser un blessé et l'installer en civière, lui donner de l'oxygène, etc. Donald Deschesnes est superviseur mécanique et Yannick Lambert, contremaître à l'usine LeggettWood. L'idée leur est venue en juillet 2003. En octobre suivant, ils obtenaient le feu vert de leur entreprise, spécialisée en deuxième et troisième transformations du bois. Cinq travailleurs de LeggettWood ont donc suivi une formation de 45 heures réparties sur deux fins de semaine. Les membres de l'équipe font des simulations tous les mois. « Il n'y a pas de secret, soutient Yannick Lambert. Il faut s'entraîner, sinon ça se perd vite. »

LeggettWood a investi 3 000 \$ en matériel et 2 000 \$ en formation. « Le genre d'investissement qu'on fait en espérant ne pas avoir à s'en servir », lance Jean-Pierre Chevarie, coordonnateur en sst. Certains ont remis en question la pertinence du projet, puisque l'hôpital est à deux pas. « L'été dernier, il y a eu un accident, raconte Donald Deschesnes en guise de réplique. Une triple fracture très douloureuse. L'ambulance a mis 28 minutes à arriver. On ne peut pas compter sur le fait que les services sont à côté. Nous voulons que le blessé soit prêt à partir quand l'ambulance arrive. On sait que ce sont les premières minutes qui comptent ! »

## LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

Il est, lui aussi, un autre maillon essentiel de la chaîne. Dans chaque région, des ententes sont signées entre les bureaux régionaux de la CSST et les régies régionales, désormais appelées Agences



**La secrétaire de votre service avale un morceau de carotte de travers et suffoque. Savez-vous comment vous pouvez la secourir ?**

de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ADRLSSSS). Ces dernières ont mis sur pied des plans d'interventions sur le territoire. Les infirmières des CLSC forment le fer de lance de l'opération. « Elles voient à ce que tous les éléments de l'organisation des premiers secours soient appropriés, précise Louise van Doesburg, conseillère en soins infirmiers à l'ADRLSSSS des Laurentides. Elles renseignent l'employeur et les secouristes sur leurs obligations et responsabilités — formation des secouristes, trousse de premiers secours, dispositif de communication, affichage, registre, protocole d'évacuation. » Tous ces éléments sont décrits dans une pochette d'information distribuée par les infirmières.

Ces dernières travaillent en collaboration avec les inspecteurs de la CSST, qui voient pour leur part au respect des normes minimales de premiers secours. « Les infirmières ont une approche intégrée, informe M<sup>me</sup> van Doesburg. Notre rôle consiste à soutenir l'employeur pour optimiser son organisation. Nous facilitons aussi la reconnaissance et la valorisation du rôle du secouriste dûment formé en entreprise. » Les interventions des infirmières ont notamment eu un impact majeur sur la formation des secouristes pour l'administration de l'adrénaline et le contenu des trouses. « Auparavant, plusieurs employeurs, qui géraient en bon père de famille, mettaient des médicaments dans la trousse. Depuis 10 ans, il y a eu énormément de travail pour expliquer que la trousse de premiers secours n'est pas une pharmacie. » Les infirmières des CLSC peuvent en outre donner des formations plus spécifiques : réactions allergiques générales graves, coups de chaleur ou engelures, par exemple.

#### RÉSULTATS NON QUANTIFIABLES... MAIS CONCRETS

Les chiffres sont impressionnants : 59 734 secouristes ont été formés en 1998, 71 018 en 2003. Les subventions pour cette formation sont passées d'environ 3 millions de dollars en 1998 à 4,7 millions en 2003. Un investissement qui rapporte? « Les interventions des secouristes empêchent les blessures de s'aggraver et en limitent les séquelles, répond Gordon Perreault. L'impact direct est difficile à quantifier, mais nous avons des exemples et des témoignages qui montrent que l'effet est positif. » Le mécanicien Réal Morin peut en témoigner. Alors qu'il travaillait dans un garage sur le chantier d'une centrale hydroélectrique près de Sept-Îles, un bras articulé qu'on démontait sur une plate-forme de travail est tombé sur son avant-bras et l'a transpercé de part en part. Le sang coulait à flot de la blessure. Ses collègues n'ont pas cédé à la panique. Ils sont partis en courant. Pour ramener le secouriste Marcel Duchesne. « Il y avait un trou à l'avant-bras droit, raconte ce dernier. J'ai fait un garrot en serrant avec mes mains à la hauteur du biceps et j'ai envoyé quelqu'un appeler une ambulance. » Le secouriste a maintenu la pression jusqu'à l'arrivée des ambulanciers et d'une infirmière. Pour Réal Morin,



**Une chute, un cri, du sang, des fractures. La secouriste suit rigoureusement le protocole : d'abord les gants. Puis, pression directe, pansement compressif, surveillance très attentive du blessé. Avoir une trousse de premiers secours sur les lieux de travail, c'est bien, mais savoir s'en servir, c'est vraiment l'idéal. Toutes les séquences des simulations sont extraites de la vidéo de formation.**

aucun doute : « Il m'a sauvé le bras, et peut-être la vie! » En 2002, dans une vidéo sur le secourisme produite par la CSST, Réal Morin raconte qu'en préservant son bras, Marcel Duchesne a sauvé sa carrière. « À 51 ans, ce n'est pas le moment d'apprendre un autre métier, dit-il. Mécanicien, c'est tout ce que je sais faire. » Fixant l'objectif, il s'adresse directement à son ancien collègue. « Je travaille toujours comme mécanicien. Je te remercie pour ce que tu as fait pour moi. » Sa femme ajoute : « Si nous pouvons voir notre retraite venir dans quatre ans, c'est grâce à lui. Un gros merci, Monsieur Duchesne. »

Si le secourisme en milieu de travail peut sauver des vies et réduire les conséquences néfastes des accidents, il peut également jouer un rôle en matière de prévention. « Il est difficile de dire à quel point les interventions des secouristes ont des effets préventifs, croit Lorraine Harvey. J'ai toutefois lu dans un ouvrage français qu'un secouriste est moins sujet aux accidents. Je suis personnellement convaincue qu'une personne formée au secourisme devient une vigile dans son milieu. » Non, ce n'est pas une légende urbaine, selon Yvan Armand Hovington, secouriste depuis 1986 dans l'usine de bois d'œuvre de Boisaco, à Sacré-Cœur. À 51 ans, ce conducteur de raboteuse est le plus ancien d'une équipe d'une dizaine de secouristes. Quand un accident survient durant son quart, c'est vers lui qu'on se tourne. L'un des plus récents accidents à ce jour? Un homme s'est effondré alors qu'il marchait. Craignant une blessure au cou, M. Hovington l'a soigneusement maintenu en attendant l'ambulance, tout en lui parlant pour l'empêcher de perdre conscience. « Dans ces cas-là, les notions reviennent automatiquement, comme si on venait juste de les apprendre », fait-il remarquer.

Les secouristes de Boisaco ont reçu la mission d'encourager leurs collègues à adopter des comportements sécuritaires. « On rappelle régulièrement aux travailleurs que les secouristes peuvent intervenir pour protéger leur sécurité, déclare Gilles Lamarre, directeur du développement des ressources humaines. C'est un engagement de tous, secouristes, superviseurs, membres de la direction, représentants en prévention. Chacun voit à faire respecter les consignes. »

M. Hovington a été blessé quelquefois dans le passé. « Mais je suis tranquille depuis plusieurs années, ajoute-t-il. Il faut penser à la sécurité. Avec le secourisme, on n'est plus le même. On devient sérieux. C'est comme si tout le manuel défilait dans notre tête. » Son fils est lui aussi secouriste. Tel père, tel fils!

## UNE BELLE PROMOTION

« Boum! » Lyne Beaulé, conseillère à la Direction des communications de la CSST, vient de déposer sur la table de la petite salle de conférence une énorme reliure à anneaux de 15 cm d'épaisseur. Elle fait ainsi involontairement sentir le poids et la portée de la promotion du secourisme en milieu de travail. La reliure contient tout le matériel promotionnel du programme. Car, aussi reconnu soit-il, ce programme doit faire l'objet d'une promotion constante. Il faut d'abord convaincre les entreprises de la prépondérance du secourisme. La CSST a produit une affiche et des dépliants distribués entre autres par les formateurs. Mais elle mène aussi des campagnes de presse et distribue des pochettes d'information auxquelles les médias régionaux et les publications spécialisées font largement écho. « Nous concevons le matériel et nos bureaux régionaux ainsi que les infirmières des CLSC sont nos relayeurs sur le terrain, note M<sup>me</sup> Beaulé. Doris Racine me communique les besoins des formateurs. J'essaie d'en tenir compte avec Jules Turcot dans la conception des outils. » Un stand sur le secourisme est dressé dans le cadre de certains salons, séminaires ou colloques en sst. Pour attirer l'attention et soutenir l'intérêt, M<sup>me</sup> Beaulé a fait produire un jeu interactif sur écran cathodique et des cartes-questionnaires à gratter, sur



le thème *Testez vos connaissances en secourisme*. « Il faut rendre ça amusant! », lance-t-elle. Le manuel lui-même est un formidable outil promotionnel. En 2002, le lancement de la cinquième édition a donné lieu à une campagne d'envergure. Les

manuels sont distribués aux secouristes par les formateurs, mais ils sont également vendus au grand public en librairie. « La CSST a un plan de diffusion pour ses outils et les Publications du Québec ont, de leur côté, un plan de marketing spécifique », indique la conseillère en communication. Le tirage est fonction des besoins après évaluation

conjointe avec l'éditeur. Bien entendu, le site Internet de la CSST contient tous les détails du programme de secourisme en milieu de travail ([www.csst.qc.ca/Services/secourisme.html](http://www.csst.qc.ca/Services/secourisme.html)).

Une fois le secourisme implanté dans l'entreprise, la tâche ne s'arrête pas là, encore faut-il que le service soit efficace. Aussi la CSST fournit-elle les documents utiles à son bon fonctionnement. Étiquette autocollante. Affichette où seront inscrits les noms des secouristes, l'emplacement des trousseaux et les numéros de téléphone utiles. Registre où sont consignés les accidents, incidents et premiers se-

cours donnés. Pochettes sur l'exposition au sang ou l'administration d'adrénaline. Le catalogue présente, en outre, un protocole d'évacuation et de transport des blessés en forêt et une vidéo sur les blessures à la colonne vertébrale en milieu forestier. Et ce n'est pas fini. « Il faut constamment mettre notre matériel à jour. Le secourisme sera toujours un sujet d'actualité! », s'exclame la conseillère.

« Le programme de secourisme, qui fête ses 20 ans cette année, est peut-être le plus beau fleuron de la CSST, soutient Jules Turcot. Il touche l'ensemble des secteurs d'activité. D'une certaine façon, c'est un service communautaire : non seulement le secouriste intervient dans son milieu de travail, mais il peut également agir ailleurs. » Il ne met pas de côté ses connaissances une fois sorti de l'entreprise, il demeure secouriste partout et en tout temps.

En janvier 2004, dans le Bas-Saint-Laurent, une grand-mère secouriste a sauvé la vie de son petit-fils de deux ans, en proie à une crise de convulsion. « Son visage virait au bleu et on sentait qu'il se laissait aller, a-t-elle confié à un journal de Matane. Alors, j'ai commencé à lui donner la respiration artificielle. » Conduit à l'hôpital par ambulance,

l'enfant s'en est sorti sans séquelles, grâce en bonne partie aux soins de sa grand-mère, membre de l'équipe de secouristes de l'entreprise où elle est contrôleur de la qualité. « Son impact en dehors du milieu de travail est une des raisons qui font que le programme est très apprécié », fait valoir Gordon Perreault.

La CSST ne se repose pas pour autant sur ses lauriers. Le programme continue à se raffiner, au rythme des progrès techniques et médicaux. Les défibrillateurs cardiaques automatiques, qui n'existaient pas au début des années 80, font maintenant leur chemin en milieu de travail. L'équipe de la CSST devra en tenir compte sous peu. « Avant 1984, il n'existait rien, observe Jules Turcot. Aujourd'hui, on peut dire qu'on fait figure de *leader* dans ce domaine. »

« Le programme est passé dans les mœurs, il est devenu universel », conclut avec plaisir Lorraine Harvey, vingt ans après l'avoir vu naître. **PT**



À la une, Yvon Luangxay, photographié en pleine action dans le cadre du 13<sup>e</sup> championnat provincial intercollégial de secourisme, en 2002.